

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **97 (1961)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Dans la lumière de midi...



le petit port sommeille

Pour vos imprimés



une adresse

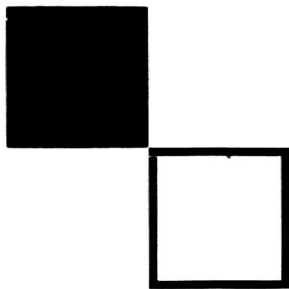
Corbaz s.a.
Montreux

*école
pédagogique
privée*

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

Formation de gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et institutrices privées.
Préparation pour les examens du diplôme intercantonal pour l'enseignement du français...
Placement des élèves assuré.



Une nouveauté pour travaux manuels

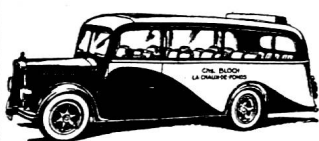
La revue trimestrielle: **Les cahiers du savoir faire.** Prix de l'abonnement annuel: **Fr. 10.50** **Spécimen sur demande**

Librairie en gros **J. Muhlethaler**

Rue des Eaux-Vives 27 GENÈVE
1er étage Téléphone 36 44 52/51

Lecteurs...

favorisez nos annonceurs



Cars BLOCH

Excursions

La Chaux-de-Fonds - Serre 2



**Société vaudoise
de Secours mutuels**

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure:

Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

Partie corporative

VAUD

VAUD

Ces travaux vous seront utiles

Si vous suivez la chronique genevoise de notre bulletin corporatif, vous aurez appris la création d'un « Centre d'information » de l'UIG (Union des instituteurs genevois). Un groupe de maîtres enthousiastes, entraînés et dirigés par le collègue G. Gallay, de Vernier, a créé une organisation dont le but peut se formuler ainsi : mettre entre les mains des enseignants primaires des travaux directement utilisables dans leurs classes.

Le « Centre d'information » ne prétend pas à la perfection : il édite les travaux préparés par des collègues pour leurs classes ; il n'a fait qu'améliorer la présentation : dessin, gravure sur stencils par des spécialistes.

Utilisables aussi par les Vaudois...

...et c'est pour cette raison que nous en parlons dans cette chronique. Malgré les différences entre les programmes du bout du lac et les nôtres (différences d'ailleurs assez minimes), la plus grande partie des travaux édités par le « Centre d'information » peuvent nous être utiles — étant bien entendu réservées les différences personnelles de conception de l'enseignement.

Vocabulaire : Une quantité d'exercices, quelques textes aussi, faisant utiliser ou utilisant les mots groupés par centres d'intérêt.

Géométrie 6e : Une centaine de problèmes, tous graphiques, sur le programme complet de 6e, problèmes faisant appel aussi bien au bon sens qu'aux connaissances acquises.

Histoire 6e (pour le canton de Vaud, il s'agit du programme de 5e : les origines de la Confédération). L'auteur a réussi à (littéralement) faire revivre l'histoire : toute la matière est traitée par dessins, mais par dessins extrêmement simples, que chaque maître — même le moins habile — peut reproduire facilement au tableau. Cet exposé des connaissances est suivi d'une cinquantaine d'exercices très variés, originaux, parfois humoristiques, et — il faut le souligner — tous accompagnés de leur corrigé.

Géographie : 72 textes d'auteurs sur l'Europe, remarquablement bien choisis, évocateurs, pas trop longs.

Le bulletin du « Centre » est envoyé gratuitement à tous ceux qui en font la demande ; il tient au courant des parutions et des autres activités de l'organisation. Le deuxième numéro vient de sortir.

Des renseignements plus complets sont contenus dans la « Chronique genevoise des éducateurs » (1960), nos 10, 16, 18, 22, 35, 41 ; (1961), nos 3 et 7.

Nous reviendrons prochainement sur le sujet. D'ores et déjà, félicitons nos collègues genevois de leur remarquable travail, et remercions-les aussi de mettre du matériel à notre disposition.

P. B.

Croix-Rouge de la jeunesse

La Commission Croix-Rouge de la Jeunesse SPV s'est réunie le 25 février.

Les échanges 1961 avec l'Allemagne sont prévus pour la période 15 juillet-1er septembre. Un camp de vacan-

ces sera probablement organisé par la Croix-Rouge allemande.

L'organisation des cours de sauvetage nautique avance : Morges, Lausanne, Aigle, Vevey, Moudon et peut-être Château-d'Ex en profiteront.

En avant-première, notre collègue L. Germond, Lausanne, a présenté à la Commission CRJ plan et passages d'une brochure destinée à la jeunesse et consacrée à H. Dunant. Grâce à une formule neuve, captivante et vivante, cet ouvrage remportera le succès auprès de tous ses lecteurs.

Postes au concours

Bex. — Instituteur primaire au village. Institutrice primaire au village. Instituteur ou institutrice primaire aux Posses. Instituteur primaire au Fenalet.

Corcelles-sur-Chavornay. — Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er avril 1961.

Corseaux. — Instituteur primaire. Entrée en fonctions : début d'avril. Obligation d'habiter le territoire de la commune. Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Cottens-Sévery. — Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Ependes. — Institutrice primaire ou semi-enfantine.

Eysins. — Institutrice primaire.

Goumoens-la-Ville. — Instituteur primaire. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 10 avril prochain.

Granges-Marnand. — Instituteur primaire (degré supérieur). Institutrice primaire (degré moyen). Entrée en fonctions : 10 avril prochain.

Le Lieu. — Instituteur primaire au Lieu. Institutrice primaire au Séchey.

Moudon. — Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 17 avril 1961. Obligation d'habiter le territoire de la commune.

Ropraz. — Institutrice primaire (classe à 3 degrés).

Yverne. — Instituteur primaire.

Bougy-Villars. — Maîtresse de travaux à l'aiguille.

La Tour de Peilz. — Instituteur primaire. Indemnité de résidence : 800 fr. par an. Entrée en fonctions : 17 avril 1961. Les candidats sont priés d'aviser le directeur des écoles de leur postulation.

Method. — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er avril 1961. Ne se présenter que sur convocation.

Senarclens. — Instituteur primaire. Entrée en fonctions : début d'avril.

sommaire s.p.r.

Partie corporative : Vaud. Ces travaux vous seront utiles — Croix-Rouge de jeunesse — Postes au concours. — Neuchâtel. Assemblée des membres SPN non affiliés à la VPOD — Convocation-rappel — Visite aux coopératives de La Chaux-de-Fonds — Assemblée des délégués — Bienvenue — Boudry — Nécrologie. — Jura bernois. Stella Jurensis — Assemblées synodales dans le Jura : Porrentruy, Delémont, Courtelary, Moutier — Cours de ski. — Divers. Chefs d'excursions.

Partie pédagogique : Euphémismes — Problèmes de psychologie scolaire — Le vocabulaire — Géographie — Une page de Gustave Thibon — Pro Infirmis — Bibliographie — Poésies — Fiches : problèmes divers.

NEUCHÂTEL**NEUCHÂTEL****Assemblée des membres SPN non affiliés à la VPOD**

En application de l'article 7 des statuts, les membres du « Fonds spécial » sont convoqués en assemblée générale ordinaire le samedi 18 mars 1961, Collège primaire, Foyer SPN (2e étage) à La Chaux-de-Fonds, à 15 heures environ, soit immédiatement à la suite de l'assemblée générale ordinaire de la SPN.

Ordre du jour : 1. Rapport du président — 2. Rapport de M. Claude Jaquet : Circulation des revues souscrites par le comité du Fonds spécial — Revision des statuts du Fonds spécial et des statuts SPN — 4. Nominations statutaires — 5. Divers.

Le comité a prévu l'organisation d'un dîner en commun, offert aux membres du Fonds spécial ; prière de s'inscrire jusqu'au samedi 11 mars 1961 auprès de M. Paul Grandjean, à Fontainemelon.

Si les circonstances de temps et de lieu le permettent, une première partie de l'assemblée annuelle des membres non affiliés à la VPOD pourrait avoir lieu à la suite du dîner en commun.

Convocation-rappel

(Précisions quant aux locaux ; voir « Educateur » du 4 mars 1961.)

Assemblées annuelles réglementaires, samedi 18 mars à La Chaux-de-Fonds.

I. Assemblée de la SNTMRF à 8 h. 45 :

Collège primaire : foyer de la SPN (2e étage).

II. Assemblée de la SPN à 9 h. 30 :

Collège primaire, amphithéâtre.

III. Assemblée SPN - VPOD à 14 h. 30, à l'amphithéâtre du Collège primaire.

Le Comité central.

Visite aux coopératives de La Chaux-de-Fonds

Les 28 participants furent conviés à visiter : a) l'imprimerie ; b) le laboratoire Era ; c) la librairie.

A l'issue de ces trois visites, tous se réunirent au restaurant de la « Maison du Peuple » où M. Martin, directeur des Coopératives, fit un exposé très documenté sur l'histoire des Coopératives, leur développement et leurs espoirs de réalisations futures sur le plan fédéral et même international. Une discussion eut lieu sur la formation des apprentis et leur intégration dans les départements de vente. Une collation très appréciée fut offerte et notre collègue M. Jaquet remercia la direction de cette aimable réception.

M. D.

Assemblée des délégués

Elle était convoquée à Neuchâtel lundi soir, 27 février. La date était-elle défavorable ? Le fait sans précédent est que deux sections n'envoyèrent aucun représentant !...

En ouvrant la séance, M. Hügli annonce deux mutations au Comité central. M. Marcel Jaquet que remplacera Mlle Voumard, Mlle Schmid à qui succédera M. André Blaser. M. Jaquet laissera un grand vide. En effet, il n'était pas de question en discussion au C.C. où il ne donnât son avis ; en outre, il consentit à prêter une collaboration très active dans une des commissions de Réforme de l'enseignement ; actuellement il travaille

ferme au sein du Comité chargé de l'étude du sujet du Congrès romand « Vers une école romande » et récemment encore, il s'attela sérieusement à la revision de nos statuts cantonaux. Quant à Mlle Schmid, nous avons le regret d'être privés, par son départ, de la plus fine et consciencieuse des secrétaires. En outre, notre collègue tint remarquablement avec un sentiment jaloux de l'honneur, les comptes du Centenaire... Ce n'est pas sans mélancolie que nous nous séparons de ces précieux collaborateurs, tristesse augmentée encore par la perspective d'autres départs assez proches.

Le dernier procès-verbal est lu par M. Claude Grandjean, son auteur.

Le caissier, M. Treuthardt, fait avec un optimisme avisé quelques commentaires des comptes parus dans l'« Educateur ». La Caisse d'entraide, en revanche, peut à cause des secours imprévisibles si variables d'un an à l'autre, suggérer quelques troublantes réflexions. C'est ainsi qu'en 1960 ses prestations se sont montées presque au double des cotisations versées.

Un budget des comptes généraux nous est présenté bouclant par un boni. Mais notre trésorier renonce à en fournir un de la Caisse d'entraide précisément parce qu'elle est, par sa destination même, à la merci des événements et de l'imprévu.

M. Landry demande que l'allocation au président nettement insuffisante, soit augmentée. Au vote elle est portée à 1000 francs.

Il est proposé, ensuite, que les bénéficiaires que pourrait nous laisser le film servent à la constitution d'un fonds culturel.

La cotisation actuelle est maintenue pour 1961.

Le président de l'E.S.P. donne ensuite quelques renseignements en complément de son rapport paru dans ce journal. Il souligne l'importance de la collection de diapositives à la disposition du Corps enseignant qui est déjà, au reste, le service le plus mis à contribution.

Puis, M. Hügli fait toute remarque qu'il juge opportune au sujet de chacun des chapitres de son excellent rapport.

Nous en relevons, entre autres, la proposition du C.C. de rétrocéder aux sections (sauf l'année de la Trisannuelle) le congé accordé pour l'Assemblée cantonale annuelle, afin de leur donner l'occasion d'un regain de vie. En ce qui concerne le « Fonds de pension », il sera bon de faire appel à un connaisseur, le Dr Kaiser ou M. L. Pauli, pour nous éclairer sur les améliorations possibles et désirables. Les visites d'établissements et d'usines amènent les Services d'orientation professionnelle à suggérer l'introduction d'une heure d'information tous les quinze jours dans les classes de fin de scolarité, avec visite de fabriques. Ces visites seront limitées à quelques élèves intéressés selon une première orientation.

Deux vérificateurs de comptes sont nommés : MM. Marc Burgat et Jean-Michel Kohler.

La Réforme de l'enseignement nous retient quelque temps. Nous apprenons que le Grand Conseil vient d'en remettre toute l'étude à une Commission parlementaire, les avis étant très partagés sur certains points fondamentaux. La réalisation pratique des projets présentés se heurte essentiellement à la pénurie de personnel à l'Ecole secondaire et à l'insuffisance des locaux. M. John estime qu'on ne peut laisser la réforme aller son train actuel sans que nous prenions une position ferme. La formation des maîtres secondaires, telle

qu'elle est prévue est des plus discutables. Plusieurs collègues appuient ces déclarations. Une résolution pourra être prise à l'Assemblée générale. On parle enfin des traitements, on se garde d'articuler des chiffres et de discuter de classes. Les allocations familiales ne sont pas oubliées. Le Cartel aura une assemblée le 14 mars. Un mémoire est censé être rédigé d'ici à la fin du mois.

La séance est déjà levée à 21 h. 30 pour permettre aux délégués du Haut de rentrer le jour même.

W. G.

Bienvenue

Mme Marie-Andrée Gentil, institutrice à La Chaux-de-Fonds, qui vient d'entrer dans la SPN-VPOD. Ainsi qu'à M. Eric Huguenin, maître de dessin à Neuchâtel, qui vient d'être admis dans notre société.

Des rapports de section sur leur activité en 1960

Boudry : M. Georges Montandon préside cette section depuis quelques années avec une douceur et une distinction qui lui valent toutes les sympathies. Il nous donne un rapport forcément semblable à tant d'autres puisque l'activité des sections a été absorbée par des tâches cantonales au premier plan : réforme de l'enseignement, revendications des salaires, célébration du Centenaire, visite d'établissements, séminaire d'études pédagogiques. La collaboration des sections devient si étroite qu'il est difficile de marquer la discrimination des terrains de travail : cantonal et local. Nous ne signalerons donc pas ce qui a déjà été exposé en de multiples occasions ici.

De l'activité strictement régionale, relevons la causerie que fit M. Marcel Rutti, professeur, sur l'enseignement du dessin. L'assemblée fut sollicitée de donner son avis sur l'importance que devrait prendre cet enseignement dans l'Ecole réformée que nous attendons. Journée terminée par une fondue avec son ambiance unique...

M. Montandon parle aussi de la « magnifique journée du Centenaire SPN qui fut une réussite parfaite et qui laisse à tous les participants un souvenir inoubliable. »

En automne, M. Willy Mischler, professeur, donnait à la section une relation de son voyage en Yougoslavie et en Grèce, illustrée de superbes clichés.

Nous savons que la section de Boudry a une structure très hétérogène. Le président déplore que, sur les cent membres du CE qu'elle compte, trente ne se rattachent à aucune association professionnelle. C'est un devoir pour chacun de travailler à la propagande indispensable afin de secouer cette indifférence qui devient coupable.

En terminant, M. Montandon félicite le CC de ses initiatives et souhaite qu'il soit encouragé dans ses luttes et entreprises par de nombreuses adhésions ainsi que par une forte participation aux séances.

W. G.

Nécrologie

† Robert Béguin.

Le 26 février dernier, décédait à La Coudre, à l'âge de 79 ans, un collègue retraité, membre auxiliaire de la section de Neuchâtel, M. Robert Béguin.

Cet instituteur fit ses premières armes à la Côte-aux-Fées où il fut nommé en 1902, puis il passa à Hauterive et enfin au chef-lieu en 1911. En raison de ses qualités pédagogiques, il fut appelé à diriger une classe de développement du degré moyen pendant huit ans, puis la 7e classe de garçons sélectionnée durant vingt ans. Au total, une belle et longue carrière de quarante-cinq ans. Il se spécialisa en outre dans les sciences commerciales dont il obtint la licence.

M. Béguin fut pendant de longues années le représentant neuchâtelois à la Commission des lectures pour la jeunesse où il donna mainte analyse de livres au « Bulletin bibliographique trimestriel de la SPR ».

Ce collègue énergique, intelligent et dévoué, laisse d'unanimes regrets.

† Hélène Huguenin.

C'est une ancienne institutrice locloise, retirée à Corcelles-Peseux depuis la retraite, qui nous quittait à son tour le dernier jour de février, au moment où elle allait atteindre ses 80 ans.

Mlle Huguenin débuta aux environs de La Brévine dans une classe à tous les ordres, puis elle fut nommée au Locle où elle enseigna tour à tour les degrés moyen et supérieur.

Collègue modeste, discrète, très consciencieuse, elle laisse l'exemple d'une personnalité rayonnante de paix.

W. G.

JURA BERNOIS

Stella Jurensis

Il y a actuellement, dans le Jura, deux sociétés d'anciens élèves de l'Ecole normale de Porrentruy. L'une s'appelle Stella Jurensis et groupe les instituteurs qui firent partie, en son temps, de la société d'étudiants de ce nom. L'autre, de création récente, est l'Amicale des anciens élèves de l'Ecole normale de Porrentruy.

Le 15 décembre 1960, une séance présidée par M. Maurice Petermann, inspecteur, a réuni à Delémont les responsables de ces deux sociétés, en vue de réaliser, dans un esprit constructif et amical la fusion des deux groupements. Un projet de statuts de la nouvelle association a été envoyé à tous les membres. Il s'agit maintenant de mettre un terme à la

longue période de discussions qui a agité les « anciens » de Porrentruy et de prendre la décision qui s'impose.

✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦

C'est pourquoi le comité de Vieille Stella convie tous les membres à une **assemblée générale** qui se tiendra samedi 25 mars 1961 à Delémont (Restaurant St-Georges) à 14 h. 30. Cette assemblée aura pour tâche d'adopter les statuts de la nouvelle association. La chose faite, Stelliens et Amicalistes se réuniront en séance commune à 16 heures, pour élire le comité qui conduira la barque de « Stella Jurensis, amicale des anciens élèves de l'Ecole normale de Porrentruy ».

H. D.

JURA BERNOIS

Assemblées synodales dans le Jura

Plusieurs sections ont tenu, au cours de la dernière semaine de février, leur assemblée synodale d'hiver. Nous avons signalé déjà la résolution votée par la section du district de Moutier demandant que l'organisation des cours accélérés pour la formation d'instituteurs et d'institutrices ne soit pas légalisée, mais qu'elle demeure une mesure exceptionnelle. D'autres sections ont pris position — ou vont prendre position prochainement — sur cette importante question.

A Porrentruy

A Porrentruy, le comité de section avait demandé à M. Pierre Rebetez, directeur de l'Ecole normale des jeunes filles, d'exposer le problème au corps enseignant d'Ajoie. Après avoir entendu la causerie de M. Rebetez, une causerie qui était un rapport extrêmement fouillé, l'assemblée, après une discussion approfondie, a adopté les résolutions suivantes :

1. En aucun cas, l'organisation de cours accélérés ne sera légalisée. Elle ne peut être qu'exceptionnelle ;
2. La formation du corps enseignant doit être réservée uniquement aux écoles normales du canton ;
3. La direction de l'Instruction publique est invitée à mettre tout en œuvre pour donner rapidement à ces établissements les possibilités de former le corps enseignant nécessaire, notamment, pour le Jura, par l'agrandissement de l'Ecole normale de Delémont et par la construction d'une nouvelle Ecole normale à Porrentruy.

L'après-midi, le cinéaste neuchâtelois Henry Brandt présenta aux collègues ravis son remarquable film : « Quand nous étions petits enfants », qui fut chaleureusement accueilli.

A Delémont

C'est M. Willy Girard, le nouveau président de la section, qui dirigea les débats de cette importante assemblée qui réunissait 125 maîtres et maîtresses, en présence de M. M. Petermann, inspecteur. Après avoir présenté son comité — formé de Mlle M. Mertenat, MM. Edm. Bourcard, Bernard Chappuis et Roland Cattin — le président rendit hommage aux collègues qui, pendant quatre ans, ont conduit la section avec distinction. Il rappela brièvement les faits marquants

de l'année écoulée : Congrès de Saignelégier et Action du kilo de l'écolier. Un rapport de M. B. Wilhelm sur cette action en faveur des réfugiés est entendu avec intérêt. Une somme de 10 000 francs a été recueillie dans le district de Delémont grâce au travail des maîtres et de leurs élèves. Magnifique résultat.

L'ordre du jour de l'assemblée est rapidement liquidé. On augmente la cotisation de un franc, on admet quatre nouveaux collègues dans la section, on réélit MM. André Aubry et Jean Rebetez délégués à la SIB, et l'on remet au comité le soin d'étudier la proposition du synode de Moutier au sujet des cours accélérés. Un rapport sera présentée à ce sujet à la prochaine assemblée générale. La partie administrative terminée, M. Henry Brandt, cinéaste, présenta et projeta son film « Quand nous étions petits enfants », œuvre admirable, hommage à l'école et à ses serviteurs. Les spectateurs lui réservèrent un accueil enthousiaste. Et la réunion se termina par un joyeux repas au château de Domont.

A Courtelary

Une centaine de collègues se sont réunis à Courtelary, le 24 février, pour le synode d'hiver de la section, sous la présidence de M. Roger Oppliger. Procès-verbaux et comptes furent adoptés sans opposition, après quoi l'assemblée nomma deux nouveaux membres du comité. Mlle Aebi (St-Imier) et M. E. Geiser (La Combe-du-Pelu) pour remplacer deux collègues quittant la section. Le président informe ensuite les membres que des visites d'usines pourront être organisées prochainement. Il est prévu pour ce printemps des rencontres aux Longines (St-Imier), à la Fabrique de ciment Vigier (Reuchenette), aux Tréfilereries Réunies (Bienne-Boujean) et aux Usines Schäublin, mécanique de précision à Malleray-Bévilard.

L'assemblée eut ensuite la bonne fortune d'assister à la projection du film d'Henry Brandt « Quand nous étions petits enfants ». Œuvre admirable, pleine de poésie et d'émotion, qui enchantait tous les spectateurs. Nos compliments à M. Brandt et à ses collaborateurs, et nos vœux les meilleurs pour le succès de ce long métrage qui mérite d'être vu et revu, non seulement par les membres du corps enseignant, mais par tout notre peuple. Un succulent repas en commun, servi au Buffet de la Gare, mit le point final à cette sympathique assemblée.

H. D.

**accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution**

assurances vie

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps enseignant
secondaire genevois et
l'Union des Instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

A Moutier

Les membres du corps enseignant de la Société des Instituteurs bernois, section de Moutier, au nombre d'une soixantaine, se sont réunis au courant de février en synode ordinaire d'hiver.

Très aimablement accueillis par M. Luterbacher, directeur de la Maison d'éducation de la Montagne de Diesse, les membres du corps enseignant ont l'occasion de visiter l'établissement et ses différents ateliers : cordonnerie, menuiserie, forge, atelier de couture, complexe rural des plus modernes.

Les locaux d'habitation sont conçus de façon moderne ; chaque pensionnaire dispose de sa chambre personnelle ainsi que de salles de jeux et de lecture.

Au terme de la visite, M. Luterbacher nous fait part de ses projets et de ses espoirs quant à la bonne marche de son établissement, tâche qu'il assume avec beaucoup de compétence et d'idéalisme.

L'Assemblée synodale, sous la présidence dynamique de M. R. Straehl, instituteur aux Genevez, succède à la visite de la Maison d'éducation. MM. Joret, inspecteur et Bindit, préfet, retenus par leur travail, se sont fait excuser. L'Assemblée salue M. Maître, instituteur retraité, qui s'est fait un plaisir de venir passer la journée avec nous. Le procès-verbal et les comptes sont acceptés sans autre. Le président félicite ensuite ceux et celles qui fêtent leur 25 et 40 ans d'enseignement ou qui ont pris leur retraite. Il nous est fait part ensuite des communications de M. l'inspecteur qui nous recommande les « Cahiers de l'enseignement » ainsi que les nouveaux manuels scolaires parus et à paraître. M. Cramatte, responsable du Centre d'information pédagogique, serait enchanté de recevoir des suggestions de la part de ses collègues du Sud.

Le synode d'été, selon le vœu de la majorité des participants, sera organisé à l'extérieur du district. De plus, M. H. Brandt sera prié de venir présenter son film « Quand nous étions petits enfants » à l'intention spéciale du corps enseignant.

En fin de séance, l'assemblée adopta le texte suivant, présenté par le comité :

A propos de la pénurie dans le corps enseignant.

Réunis en assemblée synodale le 16 février 1961, les membres de la SIB de la section de Moutier ont évoqué le problème de la pénurie actuelle dans le corps enseignant jurassien. Ils ont voté la résolution suivante :

1. En aucun cas l'organisation de cours accélérés pour la formation d'instituteurs ou d'institutrices ne sera légalisée. Elle ne peut être qu'une mesure exceptionnelle.

2. Le problème de la construction d'une nouvelle Ecole normale devrait trouver une solution rapide.

L'Assemblée synodale a en outre décidé d'adresser cette résolution à la Direction de l'Instruction publique.

La section SIB de Moutier invite les autres sections SIB jurassiennes à appuyer cette résolution.

Pour la section SIB de Moutier :

Le Comité.

Le synode d'hiver se termina joyeusement par le repas pris en commun à l'Hôtel de l'Ours à Prêles.

Cours de ski à Chasseral

Pour compléter le cours de ski récemment organisé par l'Association jurassienne des maîtres de gymnastique, un nouveau cours sera donné samedi après-midi 18 mars. Il est destiné à tous les instituteurs et institutrices du Jura. Les participants se rassembleront à 14 heures près du ski-lift des Savagnières. Prière de s'inscrire jusqu'au jeudi 16 mars à Jean Rérat, instructeur de ski, Moutier (tél. 6 45 46).

DIVERS

Conseils pour le jardinage au printemps

- Ne jamais travailler un sol, au printemps, tant qu'il est encore humide.
- Faire preuve de prudence à l'égard des nouvelles sortes de légumes ou des nouveaux engrais offerts à grand renfort de propagande.
- Le petit cultivateur doit aussi avoir un certain plan de rotation des cultures s'il veut, à la longue, avoir des plantes saines.
- Ne mettez en tout cas pas deux ans de suite des plantes appartenant à la même famille.
- Le chou-fleur, le chou rouge et le chou blanc, le chou Marcelin, le chou-navet (chou-rave), le chou de Bruxelles et les radis sont tous des plantes appartenant à la famille des crucifères, alors que les haricots et les pois sont des papilionacées ou légumineuses.
- L'azote est l'élément dynamique dans le règne végétal. Sans lui pas de croissance des plantes, pas de formation d'albumine. Un engrais azoté d'efficacité éprouvée est le nitrate d'ammoniaque.
- N'oubliez pas que les légumes à racine ont besoin d'une abondante fumure potassique. En principe, tous les sels de potasse doivent être enterrés sous forme de fumure de fond avant les semis ou la plantation.
- En utilisant un engrais complet, comme par exemple l'engrais complet Lonza, vous évitez de commettre de graves erreurs du point de vue de la fumure. Cet engrais, d'une forte teneur en substances nutritives, a une composition bien équilibrée.
- Les engrais complets doivent également être bien enfouis dans le sol. Ainsi seulement la plante y peut trouver son compte.

L.



Partie pédagogique

Illusions de ce temps

— Monsieur, les parents X se sont fâchés. Il paraît que vous avez traité leur fils Emile de mal élevé. Vous avez porté ainsi un jugement sur la famille de votre élève, ce que le règlement condamne.

— Monsieur le Président, répliqua Cyprien, j'ai bien du respect pour vous, mais cet Emile hurle dans le vestiaire, y « pelote » les filles — je ne mâche pas mes mots — il salit moralement et physiquement tout ce qu'il touche, voyez sa table, et le mur taché d'encre à côté de sa place. Vous leur avez rappelé l'autre jour le respect du matériel scolaire. C'est bien joli, mais Emile s'en fiche. Au sens propre il n'est pas « élevé ». Il faudrait l'élever donc, et pour cela aller le chercher à sa hauteur, ou plutôt dans sa bassesse, où seule la claque à quelque effet. Le règlement, encore lui, m'interdit la claque, le règlement m'interdit beaucoup de choses. A défaut, j'aime les mots qui claquent et qui font de l'effet. Les parents d'Emile sont venus vous trouver, mon expression a donc claqué, le mot a porté, c'est ce que je voulais. J'en suis bien aise. En un mot comme en cent, Emile est mal élevé. D'ailleurs, il n'y a que la vérité qui blesse. Le qualifiant ainsi, je ne porte pas de condamnation sur les responsables de son éducation — sans quoi je me critiquerais moi-même aussi. J'exprime un fait, un point c'est tout. Si les parents s'en prennent, c'est qu'ils s'en sentent.

Le président de la C.S. sourit avec indulgence.

— Monsieur, vous êtes jeune. On a pourtant dû vous donner des leçons de psychologie à l'École normale. Vous venez de parler d'effet. Si vous voulez éduquer, élever, il ne faudrait pas commencer par vous mettre tout le monde à dos. Il faut apprivoiser, amadouer ; il faut gagner l'affection des enfants, les aimer. C'est ce qu'a fort bien compris une compagnie religieuse un peu décriée chez nous. Quand on a gagné les cœurs, on est bien près de gagner les caractères. C'est pourquoi il ne faut jamais révéler ses défauts à un enfant, ou lui dévoiler ses vices. Posez sur le mal un voile pudibond. Il suffit que vous-même en soyez éclairé. Tout défaut, tout vice sera alors le point de départ du chemin qui mène à la qualité, à la vertu correspondantes. Cela est votre tâche, monsieur, et c'est une belle tâche. Pour vous y aider, j'ai préparé à votre intention un petit tableau en deux colonnes qui vous sera sans doute fort utile.

Ne dites pas d'un enfant qu'il est :

bête
insolent
paresseux
une petite fripouille
un gros étourdi
un tricheur
un velléitaire
un hypocrite
un bâcleur
un buté

Mais dites :

il a de la peine
il a son franc-parler
il prend la vie du bon côté
il a sa personnalité
c'est un rêveur
il saura toujours se débrouiller
un vrai petit papillon
il a du doigté
il est très expéditif
il fait un complexe.

Vous n'aurez pas de peine à compléter ce petit tableau vous-même et ainsi vous aurez moins d'ennuis avec vos élèves, et avec leurs parents qui ne viendront plus se plaindre à moi.

Euphémismes

Cyprien s'apprêta à rugir, tourna sept fois sa langue dans sa bouche, ravala sa salive, prit le billet des mains du président, et parla :

— Monsieur le président, je vous remercie, mais je déteste les euphémismes ; je n'aime pas qu'on me dore la pilule, je suis pour la vérité toute nue, même si elle est dure. Les euphémismes cachent un manque de courage et nourrissent des illusions. Les euphémismes, ce sont les plumes de paon dont se parent tous les geais et les étourneaux de l'époque. Voyez plutôt : tout le monde bientôt sera professeur, les instructeurs de ski, les moniteurs de sport, les maîtres à danser, les joueurs de bridge. Deux lettres sur trois m'infligent ce titre auquel je n'ai nul droit. Je suis instituteur et non professeur, quoi qu'en dise encore la petite vendeuse de ma librairie qui prétend que c'est tout pareil. Elle croit m'honorer, me faire plaisir et elle m'agace. Il n'y a pas plus d'honneur à être professeur qu'instituteur et j'ai envie de dire, bien au contraire. Instituteur, j'aime mon métier, et avec son nom ; et si l'époque en a honte, ce n'est pas à son honneur. Instituteur donc je suis, instituteur je resterai, un point c'est tout. Je vais vous faire part d'un souvenir : enfant, j'avais un maître qui ne savait commencer une leçon de grammaire ou d'arithmétique sans dissertar auparavant sur le Graf Zeppelin, la ligne Maginot, ou le Tour de France, qui étaient les toquades du moment. Il se croyait fort habile : je l'en méprisais. S'il avait à me parler du participe passé, ou des intérêts composés, eh bien ! qu'il me le dit, et sans ambages, fichez ! J'étais capable de supporter cette épreuve. Instituteur à mon tour, plus tard, je me promis de ne jamais donner dans ce genre de finasseries. J'ai tenu parole, sauf lorsque je fus nommé dans votre localité, où après deux échecs, je compris qu'il fallait jouer, pour les experts, cette petite comédie-là. Je traite mes enfants comme des petits d'homme et leur apprend à voir la réalité en face. Car la réalité qu'on néglige devient susceptible. C'est une grande Dame qui a son mot à dire dans la vie, qui veut qu'on l'écoute et qui se fera entendre une fois ou l'autre, soyez-en sûr. A savoir alors si ce ne sera pas trop tard, c'est une question... Si donc le Lausanne-Sports perd ses matches, je ris de voir le chroniqueur sportif appeler ces défaites des demi-victoires. Si mon fils doit rater le collège, je dirai « il a échoué » et non « nous lui avons fait recommencer son année ! » Ainsi un grand homme d'Etat, au temps de l'épreuve, parlait virilement à son peuple, parce que c'était un peuple viril, et ce peuple gagna la guerre. C'est pourquoi, Monsieur le Président, ne me parlez plus d'amadouer, je n'aime pas ce mot. J'appelle un chat, un chat ; un hypocrite est un hypocrite, et un garçon mal élevé est un malappris, à votre choix.

— Monsieur, vous devenez insolent !

Cyprien, il est juste de le dire, s'était exprimé avec quelque véhémence. Il s'apaisa vite cependant, sourit, et consultant la feuille qu'il tenait à la main :

— Pardonnez-moi, Monsieur le Président, insolent, non ! Mais, il est vrai : j'ai mon franc-parler.

G. Annen.

Problèmes de psychologie scolaire Au Centre de recherches psychopédagogiques du canton de Vaud

La création, qui remonte à quelques décennies déjà, de postes de psychologue scolaire, de laboratoires de pédagogie expérimentale, d'offices médicopédagogiques et de centres de recherches psychopédagogiques dans de nombreux pays, obéit au souci de suivre l'évolution mentale des écoliers, de même que leur état de santé et leur croissance physique sont contrôlés par les médecins scolaires. Elles répondent aussi au besoin de pouvoir recourir à temps à l'aide du spécialiste, lorsqu'on constate un retard important dans le développement mental, une difficulté anormale dans l'apprentissage de la lecture ou de l'écriture ; ou encore quand on remarque que l'enfant ne s'intègre pas au groupe social que forme sa classe (troubles du comportement).

Dans la suite de la scolarité, on attend de ces institutions que, en collaboration avec le corps enseignant, elles conseillent les parents sur le type d'études dont leurs enfants auront le plus de chances de bénéficier. Au terme de la scolarité obligatoire enfin, on leur demande d'indiquer le genre d'école professionnelle ou d'apprentissage que l'adolescent pourra suivre avec succès et intérêt.

En fait, dès les débuts de la scolarité : dépister chez un enfant de 6 ans un retard de développement mental, conseiller de le mettre tout de suite dans une classe spéciale, c'est faire déjà de l'orientation scolaire.

Une institution comme le Centre de recherches psychopédagogiques (CRP) attaché au service de l'enseignement vaudois depuis bientôt 7 ans, n'assume qu'une faible part de ces tâches. En effet, ses recherches se limitent actuellement aux points suivants : a) la sélection des candidats à l'École secondaire (10 et 11 ans) ; b) l'orientation scolaire au moment des options (12-13 ans).

A. La sélection

Le premier objet de nos recherches est de mettre au point une méthode qui permette de choisir parmi les candidats ceux qui, possédant un développement mental suffisant, auront également les aptitudes intellectuelles et les qualités de caractère qui leur permettront de suivre avec succès et profit des études plus difficiles. C'est ici un problème de sélection.

Il convient d'abord de s'interroger sur la valeur des épreuves pédagogiques utilisées pour ces examens d'admission (orthographe, grammaire, vocabulaire, compréhension d'idées, calcul, raisonnement arithmétique). On en modifiera la forme et le contenu de façon que la correction de chaque épreuve soit *objective*. On les construira de telle sorte que la plupart des questions permettent de distinguer nettement les meilleurs candidats des plus faibles. Il est vrai toutefois qu'on ne connaîtra la valeur de ces épreuves qu'au bout de cinq ou six ans, quand on pourra constater ce que sont devenus les élèves qui les avaient subies à l'âge de 10 ans.

Si l'on veut qu'une dictée, par exemple — à supposer qu'elle ait une bonne valeur prédictive, ce qu'on ignore encore — opère, parmi un millier de candidats, une bonne discrimination des meilleurs et des plus faibles, il importe que les occasions de triompher d'une difficulté soient très nombreuses. Comment pourrait-on distinguer les candidats les moins doués si l'on choisissait une épreuve où tous feraient entre 0 et 3 fautes ? Une telle épreuve n'aurait aucune valeur sélective.

Les travaux écrits faits en classe — en arithmétique comme en français — ont pour objet de contrôler des acquisitions. Les épreuves utilisées lors d'examens de sélection ont également cette fonction ; mais elles en ont une autre, plus importante encore : c'est de mesurer les capacités des candidats et de permettre de les hiérarchiser. La difficulté des épreuves, le nombre élevé de questions n'ont pas pour raison d'être, comme certaines personnes non informées le croient, de faire échouer un nombre plus élevé de candidats. En effet, la notion de « trop difficile » n'a de sens qu'en fonction de l'échelle utilisée. Une dictée dont la moyenne de fautes serait de 15, mais qui serait cotée au moyen d'une échelle qui attribuerait la note d'admissibilité (6) à l'élève qui aurait fait ces 15 fautes, doit en fait être considérée comme plus facile que la dictée dite « facile » où l'on met la note 6 pour 4 fautes. On confond souvent difficulté d'une épreuve et sévérité avec laquelle elle est notée. Dans les examens d'admission à l'école secondaire, l'échelle utilisée pour chacune des épreuves pédagogiques est toujours fonction des résultats obtenus par les candidats, et non d'un *a priori*. (On sait que, sur un millier de candidats, la variation d'une année à l'autre est négligeable.)

La fonction unique des notes, dans ce genre d'examens, est de permettre d'ordonner les élèves, de les hiérarchiser par rapport à la totalité des candidats et de les situer par rapport aux résultats moyens les plus fréquents. C'est pourquoi ces notes sont à interpréter par les parents et par les maîtres, non comme l'expression d'une récompense ou d'un blâme, mais comme une indication de rang. A telle épreuve, un candidat obtient la note 7 : cela signifie que, comparé à mille candidats, il y en a 230 environ qui font mieux que lui ; et près de 850, s'il obtient la note 4.

Un autre moyen d'améliorer la valeur sélective d'un examen, c'est d'adjoindre aux épreuves scolaires quelques épreuves d'aptitudes intellectuelles. L'examen pédagogique nous a renseignés sur les acquisitions scolaires, le savoir des candidats — savoir qui est moins l'assurance d'une réussite ultérieure que l'une des conditions de cette réussite. Les épreuves d'aptitudes s'efforcent, elles, de dresser l'inventaire des possibilités non encore exercées, des dispositions naturelles des enfants.

A du calcul ou de la grammaire, un enfant peut s'entraîner pendant des semaines et même des mois. S'il réussit grâce à ce bachotage, il ne tardera pas, en classe, à se signaler par son incapacité à *comprendre* : il n'est capable que d'*apprendre par cœur* et de répéter, tel un perroquet (et il est malheureusement encore des parents qui croient que cela est suffisant...). Cette incapacité à s'adapter à une situation nouvelle, à raisonner sur des éléments simples d'abord, puis de plus en plus complexes, cette ignorance ou ce flou que tel candidat révèle dans la connaissance ou l'emploi du vocabulaire le plus courant, tout cela, les épreuves d'aptitudes permettent de le déceler.

Sans doute convient-il d'être très prudent à l'égard de résultats médiocres obtenus par certains élèves à ces épreuves : ils peuvent avoir d'autres causes qu'une grave inaptitude. C'est pourquoi, dans l'état actuel de nos recherches, les résultats à ces tests n'ont-ils qu'une valeur expérimentale. Nous n'en constatons pas moins que, parmi les candidats d'il y a cinq ans qui se sont classés dans les quatre cents premiers sur mille, les

9/10 suivent aujourd'hui une section gymnasiale et n'ont échoué aucune classe.

Qu'en est-il des enfants qui se présentent avec un an de retard, c'est-à-dire après avoir fait la IV^e primaire? L'opinion est fort répandue (et cependant démentie par les faits) qu'avec une année de plus, un élève se tire mieux d'affaire à l'école secondaire. L'avance momentanée dont ils bénéficient est due : 1) au fait qu'ils ont suivi la IV^e primaire ; 2) à ce qu'ils ont parfois une plus grande résistance physique ; 3) des connaissances verbales plus développées. Mais cette avance n'est en fait qu'illusoire. Les résultats aux épreuves d'aptitudes montrent que ces élèves de 11 ans ne sont pas supérieurs à leurs cadets. En effet, le rythme de développement, tel qu'il s'est manifesté au cours de ces dix premières années de la vie, ne se modifie guère. L'enfant ne comble pas son retard. A partir de 14-15 ans, l'intérêt peut venir tout à coup soutenir et faciliter le travail : on constate un meilleur rendement scolaire, un comportement beaucoup plus actif en classe. Mais un adolescent ne se met pas à bien raisonner, à avoir de la mémoire, à se montrer inventif quand, précédemment, il était dépourvu de ces qualités. Les structures mentales ne s'élaborent pas selon des lois capricieuses.

B. L'orientation scolaire

A 12 ans, pour les élèves des collèges secondaires vaudois, se pose la question suivante : feront-ils des études littéraires avec langues mortes ou modernes ? étudieront-ils les mathématiques et les sciences ? achèveront-ils le temps de leur scolarité obligatoire dans une section de culture générale ou dans une section technique ?

C'est ici qu'interviennent de nouveaux éléments. D'abord l'observation continue que les maîtres de ces élèves ont pu faire au cours des deux premières années appelées, pour cette raison, cycle d'observation. Dans un conseil de classe consacré à l'orientation scolaire de chaque élève, sont confrontées les observations que les différents maîtres ont faites. Il ne s'agit pas de parler de « conduite, d'indiscipline », mais de passer en revue les intérêts, de définir la façon de travailler et de réfléchir de chaque élève. On cherche à déterminer s'il n'utilise que sa mémoire ou s'il est capable de réfléchir et de raisonner ; s'il comprend rapidement et complètement, ou s'il a peine à assimiler et à retenir ; s'il s'attache ou s'achoppe aux détails, ou s'il sait au contraire percevoir un ensemble ; quelles sont les valeurs auxquelles il est sensible, quelles sont ses « zones » d'indifférence ; s'il peut compenser une mémoire médiocre et une compréhension lente par un acharnement à l'ouvrage ou s'il se décourage bientôt.

De la confrontation de ces observations, le maître principal s'efforce de dégager le conseil d'orientation scolaire qui sera proposé aux parents et que ces derniers — bien entendu — demeurent libres de suivre. Un membre du CRP participe à ce conseil. Sur la base des résultats de chaque élève aux épreuves d'aptitude à l'admission, à la fin de la première année, au cours de la deuxième année, il donne, après que chaque maître s'est prononcé, son pronostic sur l'orientation scolaire à donner à cet élève. Si les aptitudes révélées par les tests sont en contradiction avec celles que les maîtres ont observées, on s'efforcera, dans la discussion, de comprendre la cause de cette divergence. Lorsqu'il y a recoupement (ce qui se produit dans plus de 90 % des cas), c'est pour les maîtres responsables du conseil

d'orientation scolaire une assurance supplémentaire, et pour le CRP l'occasion de vérifier la valeur de ses hypothèses de travail.

Les résultats aux épreuves d'aptitudes renseignent sur le pouvoir mental de chaque élève. A travers eux, c'est un *rendement* que l'on mesure dans une aptitude donnée : verbale, de raisonnement, numérique, spatiale, etc. Sur quels principes les tests d'aptitudes sont-ils fondés ? Sur un principe banal qui trouve tous les jours son application dans la vie pratique : c'est qu'on peut prévoir le comportement (ou la réussite) de quelqu'un dans une situation donnée en se fondant sur le comportement de la même personne dans une autre situation.

De tels pronostics sont possibles parce que le comportement individuel présente, d'une manière générale, une grande *stabilité*. Cette constance est fonction de l'équipement héréditaire de chacun et de l'expérience préalable que tout individu utilise au mieux de ses possibilités. Aussi, avant de conseiller des études littéraires ou des études scientifiques à un élève, importe-t-il de connaître les aptitudes qui sont nécessaires dans tel type d'études. Cela établi, on examine dans quelle mesure ces aptitudes-là sont développées chez un enfant donné.

Ce bref exposé aura fait ressortir, nous l'espérons, les points suivants :

1. Le problème de la sélection est des plus délicats : être entraîné à tel genre d'épreuves pédagogiques ne garantit point, en effet, que l'on réussira à faire, avec profit, des études secondaires.
2. Une épreuve d'aptitudes n'est pas un moyen de connaissance mystérieux, ni qui permette de lire l'avenir.
3. Un test mesure un *rendement* : par conséquent, il y a de nombreux aspects de la personne que ce type d'épreuve néglige totalement : tout ce qui touche au caractère, aux intérêts, au milieu familial.
4. Les problèmes d'orientation scolaire ne se posent pas seulement vers la 12^e ou la 14^e année, mais dès l'entrée à l'école primaire.
5. Un bon conseil d'orientation scolaire suppose *une longue connaissance* de chaque élève, *une observation méthodique* de la part des maîtres, des épreuves objectives se recoupant partiellement et s'échelonnant sur une période suffisamment longue (une vingtaine de mois d'abord, puis cinq à six ans jusqu'à la 16^e année) pour que d'éventuels « accidents » : indisposition, fatigue au moment de telle épreuve, soient annulés.
6. Le travail d'une institution comme le CRP n'a de sens que s'il se fait en étroite collaboration avec le corps enseignant, et à condition que maîtres et conseillers en orientation scolaire connaissent réciproquement les méthodes et les critères sur lesquels ils fondent leurs appréciations.

A la fin du XVII^e siècle, Locke écrivait : « Si vous pouvez découvrir que l'enfant a quelque inclination particulière, augmentez-la le plus que vous pourrez et servez-vous en comme d'un moyen pour le mettre en action et faire naître chez lui l'envie de s'appliquer à quelque chose. » Par l'orientation scolaire, il s'agit de mettre en valeur les aptitudes individuelles en vue d'une utilisation plus exacte des compétences. C'est cette exigence qui pose le principe de l'orientation, principe qu'une école à options rend plus nécessaire.

Carl Stammelbach.

Contre - Anti - Para*Vocabulaire : trois préfixes voisins***1re série de mots :**

a) contre-attaque, contre-offensive, contre-courant, contre-écrou, contre-épreuve, contre-espionnage, contre-expertise, contre-indication, contre-jour, contre-pente, contre-pied, contre-plaqué, contre-ordre, contre-mesure, contre-révolution, contre-saison, contre-torpilleur, contre-valeur, contre-voies.

b) contredire, contradiction, contradictoire, contrer, contrefaçon, contraste, contrebande (...bandier), convention, contrevenant, contrecarrer, contrecoup, contrefaire, contrefort, contremarque, contretemps, contrepartie, contreponds, contreprojet, contrarier, contresens, contresigner, contrepoison.

Remarque : série a) mots AVEC trait d'union !
série b) mots SANS trait d'union !

2e série de mots :

c) antigel, antipode, antibuée, antirouille, antibrouillard, antiparasite, antimagnétique, antiviol, antichocs, antialcoolique, antidérapant, antismortif, antidétonant, antipathique, anticonformiste, antiréglementaire, anti-aérien, antichar.

d) antidémocratique, antiparlementaire, antigouvernemental, anticonstitutionnel, anticommuniste, anticapitaliste, anticolonialiste, antiesclavagiste, anticlérical, antireligieux, antirévolutionnaire, antiroyaliste, antirépublicain, antisémite, antimilitariste.

e) antiseptique, antihygiénique, antibiotique, antidote, anticorps, antifébrile, antitoxine, antitétanique, antidiphthérique, antivenimeux, antituberculeux, anticancéreux, antiscorbutique.

f) anticyclone, antithèse, antonyme, antagoniste.

Remarques : tous ces mots sont entiers (sans trait d'union). Les alinéas n'ont rien d'absolu ni de conventionnel.

c) mots les plus connus, les plus courants ;

d) mots d'ordre politique, religieux, militaire ;

e) mots d'ordre scientifique, médical ;

f) mots plus difficiles, plus savants, avec dernière lettre du préfixe modifiée.

3e série de mots :

g) parer, parade, parapluie, parasol, paratonnerre, parafoudre, paragrêle, parachute, parapet.

h) pare-brise, pare-chocs, pare-boue, pare-balles.

Remarques : g) mots entiers ; h) mots avec trait d'union. Parade : sens lors de lutte, judo, escrime, échecs.

CONTRE - ANTI - PARA, préfixes « voisins », avon-nous dit. En effet, à la lecture de ces trois séries de mots, l'élève le moins doué devinera sans peine quel est le sens commun de ces trois préfixes, c'est-à-dire ce qu'exprime le premier cité : **CONTRE = SENS D'OPPOSITION**.

Il ne sera pas inutile alors de rappeler l'origine gréco-latine de notre langue et d'expliquer les sens exacts de ces trois préfixes :

I. Contre, contra, contro : *du LATIN : CONTRA = contre, en face de, idée d'opposition.*

II. Ant, anté, anti : *du GREC : ANTI = contre, opposition, hostilité. (A ne pas confondre avec ANTÉ, préfixe latin, signifiant AVANT, sens d'antériorité.)*

III. Para, pare, dans les mots de notre 3e série, viennent *du LATIN : PARARE = parer dans le sens d'éviter, de détourner (parer ayant aussi par ailleurs les sens de : embellir, orner, remédier à, tenir prêt, etc., qui ne nous concernent pas ici). Parapet fait aussi*

exception et vient de l'italien « parapetto », mur contre lequel on peut appuyer la poitrine !

Cette explication nous paraît suffisante pour admettre parapet dans la dite série... et nous permet d'être « parés » au cas où un élève facétieux raisonne comme suit : parapluie = contre la pluie, parachute = contre les chutes, parapet = contre..., etc. !

Nota. — Il existe aussi le préfixe GREC : PARA ayant pas mal de significations : à côté, à travers, au-delà, etc., et aussi le sens de « contre », comme par exemple dans PARADOXE = contraire à l'opinion commune.

Nous connaissons des paradoxes mathématiques, des équilibres paradoxaux fort divertissants (que le sous-signé « Najaros, en magie » publiera volontiers dans l'« Educateur », sur demande).

Travail et exercices.

Faire étudier une série à la fois. Donner quelques mots comme accrochage. Les élèves en trouveront facilement beaucoup d'autres dans leur tête. Compléter ensuite la série en utilisant le dictionnaire. Le sens du préfixe étant étudié et compris, les élèves remarqueront que dans la série alphabétique du dictionnaire beaucoup de mots n'auront aucun rapport avec ceux qu'il faut retenir !

Ex. : série 1 contrat, contradiction...

série 2 antilope, antique, anticiper...

série 3 paradis, parage, paraffine...

Faire dire le sens des mots de la série. Pour beaucoup il coule de source (ex. : contre-attaque, antigel, parapluie, etc.), pour d'autres il est nécessaire de faire chercher la définition dans le dictionnaire ou d'en donner l'explication, avec exemple à l'appui.

Faire trouver et écrire des phrases et expressions utilisant chacun de ces mots, d'abord un mot par phrase, puis combiner des phrases contenant deux mots et plus. Autre exemple : faire grouper plusieurs mots de ces séries pouvant être rattachés à un sujet commun. Ex. : antigel, antibrouillard, antibuée, antiviol (auto) ; antichocs, antimagnétique (montre) ; antiaérien, antichar, contre-offensive, contre-attaque, parachutistes, contre-espionnage, contre-torpilleur (manœuvres militaires, guerre), etc.

Autre exercice : dicter des phrases « à jour » (mot manquant à trouver).

Exemples : lors de ce match, plusieurs joueurs ont eu une conduite . . . (antisportive).

Le parti communiste est . . . et . . . (anticapitaliste, antireligieux).

Un vaste mouvement . . . agite les peuples de couleur (anticolonialiste).

Abraham Lincoln fut le plus fervent . . . (antiesclavagiste).

Autre exercice : dicter trois ou quatre mots d'une série en introduisant parmi eux un mot « parasite », lequel devra être décelé et biffé.

Exemple : antipode, antagoniste, *antimoine*, antidote.

Expliquer qu'*antonyme* veut dire le contraire et que le dictionnaire abrège ce terme en *ant*.

L'antonyme d'*antonyme* est le synonyme.

Exercice : dresser une liste de mots avec en regard leurs antonymes.

Ex. : la mort — la naissance riant — triste
mort (adj.) — vivant rire — pleurer

Ouvrages consultés : P. Redard : Manuel pour l'étude méthodique des principales racines gréco-latines. Dictionnaire : Larousse. F. Perret (Neuchâtel).

Géographie Le croquis régional

En guise d'introduction, je préciserai que je ne prétends pas avoir inventé quelque chose de nouveau mais simplement expérimenté avec succès ce genre de travail avec des garçons de 8e et 9e années.

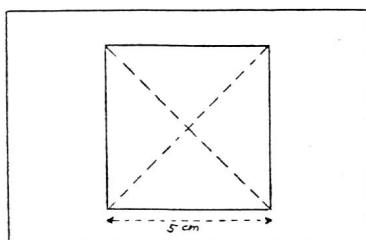
Alors que le croquis **traditionnel**, à l'école, consiste, comme chacun le sait, à reproduire dans un cahier « ad hoc » les cartes qui figurent dans le manuel-atlas (cantons suisses, pays d'Europe, continents) en même grandeur que le modèle !... et souvent, ô horreur ! par procédé de décalquage direct (ce qui abîme le manuel), ce que j'ai baptisé « croquis régional » est au contraire la reproduction d'un **fragment** de carte, d'une contrée **limitée**, d'un endroit typique ou dont on parle (exemples : scènes de l'actualité mondiale : SUEZ, le KATANGA, CUBA, etc. ; à l'opposé : lieu d'intérêt régional : but de la course d'école, secteur pour course d'orientation, notre village, un quartier de ma ville, etc.). A noter que les journaux publient précisément de semblables petites cartes lorsque les événements l'imposent, mais alors il ne s'agit pas, selon mon idée, de faire recopier des miniatures aux élèves, mais de les faire reproduire **en plus grand**, donc forcément à la main, la région choisie, petite sur le modèle. Bien entendu, le terme de « région » garde un sens très large. Si, comme nous le verrons plus loin, j'attribue une grande importance à ce que représente l'échelle, elle n'en a pratiquement pas pendant le travail proprement dit car ma méthode a été unifiée une fois pour toutes de la façon suivante :

Préparation de la « petite fenêtre » :

Tout comme le chirurgien limite son champ opératoire, l'élève isolera la région choisie au moyen d'une cache ajourée soigneusement préparée et toujours conservée à disposition.

Elle consiste en une carte (bristol, couverture de cahier, par exemple) format A7, ou A6, au centre de laquelle est découpé exactement un carré de 5 cm de côté (précision de rigueur ! emploi de l'équerre et du couteau). Ce sera le modèle simple, mais je préconise le modèle suivant beaucoup plus utile : mêmes dimensions que ci-dessus mais carte-fenêtre double pour permettre de coller entre les deux feuilles un **cellophane** portant au centre du carré un point à l'encre de Chine plus encore si l'on veut en traits fins, soit les axes, soit les diagonales, ceci pour compartimenter aisément la région en quatre zones et, partant, en faciliter la copie.

Des élèves habiles et soigneux arrivent à coller des fils noirs, voire des cheveux pour marquer ces lignes (réticules des instruments d'optique).



Ce travail manuel accompli, abordons maintenant le croquis : je le fais exécuter deux fois. Tout d'abord en grandeur double sur page de cahier quadrillée à 5 mm.

(un cahier tout blanc peut aussi convenir). L'élève dessine pour commencer un carré de 10 cm. de côté, sur sa page de cahier, et centré. Il reproduit finement les axes (ou diagonales) puis pose sa carte-fenêtre **exactement** selon consigne reçue : exemple : Manuel de géographie universelle, page 81, « centre » **La Havane** (le maître vérifie l'exactitude de la pose). L'élève exécute son croquis au mieux, sachant que toute distance sur son croquis sera le double de celle du modèle. Il lui est non seulement loisible mais recommandé de mesurer à la règle le plus de repères possibles afin que son travail se rapproche de l'exactitude. Suivra ensuite la mise au net, coloriage et une nomenclature essentielle (c'est-à-dire point trop chargée). Pour ma part, je la détermine. Le travail est ensuite fait une deuxième fois sur une feuille A4 blanche, dans un carré de 20 cm. de côté.

Tout est donc doublé par rapport au premier croquis ou quadruplé par rapport au modèle du manuel. Tout : c'est-à-dire les mesures **linéaires**. Quant aux surfaces ce sera l'occasion de rappeler ou de faire remarquer qu'elles quadruplent si les dimensions doublent.

Titre et notations complémentaires

Au-dessus du carré-croquis je fais inscrire en belles lettres « techniques » :

CROQUIS RÉGIONAL, CENTRE : LA HAVANE

(dans notre exemple)

au-dessous du croquis de 10 sur 10 cm. :

échelle : 1 : 36 000 000

signifie qu' 1 cm. représente 360 km.

ou qu' 1 mm. représente 36 km.

quelques distances sur ce croquis :

La Havane — Nlle Orléans : 31 mm. = km. réels ?

La Havane — Washington : 51 mm. = km. réels ?

La Havane — Mexico : mm. = km. réels ?

La Havane — Caracas : mm. = km. réels ?

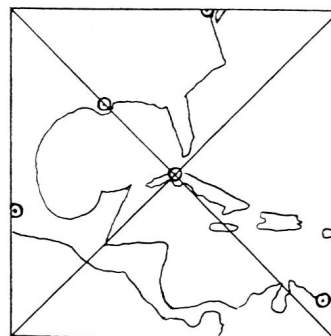
etc.

Même travail sous croquis de 20 sur 20 cm., compte tenu de la nouvelle échelle. Vérifications, comparaisons.

* * *

Voici une liste de croquis intéressants à faire au moyen de la petite fenêtre (même manuel-atlas) :

- p. 89 centre : Détroit
- p. 115 » : Léopoldville
- p. 118 » : Fez
- p. 141 » : Bangkok
- p. 141 » : Bagdad
- p. 141 » : Seoul



Etude présentée par F. Perret, Neuchâtel

Une page de Gustave Thibon

Qui trop embrasse mal étreint. Cela est vrai aussi dans le domaine des sentiments. Il n'est pas plus possible à un homme de répondre à toutes les excitations affectives que d'apprendre toutes les sciences ou de faire tous les métiers.

Or, quel spectacle nous offrent les milieux urbains modernes ? Les excitations de tout ordre y sont fantastiquement multipliées. Une tension permanente est nécessaire pour évoluer dans la rue ; les affiches, les journaux, la TSF, le cinéma apportent constamment à l'individu les échos du monde entier et viennent irriter son ambition, sa sexualité, sa gourmandise, etc. L'âme éclaterait si elle devait réagir profondément à chacune de ces sollicitations. Instinctivement — pour se sauver, pour conserver un minimum d'équilibre au sein de ce tourbillon endiablé d'excitations — elle nivelle, elle automatise ses réactions. Trop de quémandeurs la harcèlent (ici cette affiche, là ce théâtre, plus loin cette femme aux atours provocants) ; pour répondre à tous sans se ruiner, elle fait de l'inflation, elle émet de la fausse monnaie. Après quelques années de ce régime, elle n'est plus capable d'un sentiment profond, d'une idée personnelle. Toute sa vie s'étale en surface : les passions et les opinions y roulent indéfiniment, mais toute vertu de pénétration s'est envolée d'elle.

De ce spectacle, on peut tirer la loi suivante : les réactions affectives d'un individu s'appauvrissent, se minimisent, glissent sur le plan du jeu et de la fiction, dans la mesure où se multiplient, autour de cet individu, les excitations artificielles. A la limite, les états affectifs les plus naturels et les plus profonds (l'amitié, l'amour, les convictions religieuses et politiques, etc.) deviennent, dans l'âme épuisée, aussi « irréels », aussi truqués que le monde de machines, de films, de papier imprimé et de pauvre sexualité qui constitue le milieu urbain. Ici, la parfaite adaptation au milieu équivaldrait à la parfaite déshumanisation de l'homme.

Il ne s'agit pas de s'engager dans une banale diatribe contre la technique. Les excitations issues du milieu urbain, des instruments inventés par l'homme, des produits de la civilisation en général peuvent provoquer, dans une nature saine, des réactions parfaitement humaines en intensité et en qualité. Qu'on songe aux premières émotions d'un conducteur d'auto ou d'avion par exemple ! Mais, pour goûter ces émotions, pour répondre humainement aux excitants artificiels,

Vie urbaine et surmenage affectif

il faut posséder un capital vierge de vie cosmique — ces vastes réserves de fraîcheur et de profondeur que créent dans l'âme la communion étroite avec la nature, la familiarité avec le silence, l'habitude des paisibles cadences d'une activité accordée aux rythmes primordiaux de l'existence. Les premiers contacts des paysans avec les « merveilles » de la technique (électricité, automobile, cinéma, etc.) sont rimbés d'une ivresse qu'un civilisé accompli n'est plus même capable de concevoir. La résonance est profonde parce que l'âme n'est pas encombrée.

Pour que l'homme reste un homme au sein du « factice » de l'existence urbaine, il faudrait que chaque excitation artificielle (j'excepte celles auxquelles il est possible de répondre par de simples gestes réflexes) puisse être reçue dans un esprit suffisamment alimenté par la réflexion individuelle et le contact avec l'intimité du monde ; il faudrait que l'équilibre s'établisse entre les dépenses causées par les excitations et les recettes de la vie intérieure ; il faudrait par conséquent que les excitations soient sévèrement filtrées et raréfiées.

Mais en fait, c'est le contraire qui se produit ; l'homme est de plus en plus débordé d'excitations et de plus en plus séparé des sources cosmiques et spirituelles de la richesse intérieure. Il n'a plus d'âme à prêter aux réactions innombrables que l'ambiance lui arrache : tiraillé, sollicité en tous sens, il se réfugie sur le seul plan où ses capacités de réaction soient presque indéfinies : celui de l'automatisme et du rêve. Là, il est inépuisable en réactions vides et frelatées comme la planche à billets est inépuisable en fausse monnaie ! L'automatisme résorbe son travail, et ses affections, ses joies, ses passions prennent la pâleur, la mobilité et la légèreté du songe. A ce degré, on peut se disperser presque sans limite, vibrer à tous les souffles, servir d'écho à tous les bruits. L'activité extérieure et les sentiments ne comportent plus cet engagement profond, ce don épuisant de tout l'être, propres à l'action authentique, à l'action humaine.

Comme dans l'ordre économique, on arrive ainsi dans l'ordre affectif à une ruine masquée d'inflation. Ce mélange impur de vraie pauvreté et de fausse opulence, cette misère menteuse, qui est le grand stigmate du monde actuel, se retrouve une fois de plus.

G. Thibon (*Diagnostic*)

Elisabeth

Sa naissance causa une grande joie à ses parents, modestes agriculteurs d'une région boisée du canton. Le bébé fut soigné avec amour. Sa mère lui consacra tout le temps disponible que les travaux de la ferme lui laissaient.

A l'âge où les petits enfants commencent à jaser, à bouger, à sourire, Elisabeth demeurait inerte, passive, ne semblant s'intéresser à rien. La mère signala l'enfant à la sœur visitante qui alerta le médecin. Celui-ci, après examen, déclara aux parents consternés que la petite souffrait probablement d'une forte arriération mentale, mais qu'elle parlerait et marcherait plus tard.

Quoique persuadés du bien-fondé du diagnostic mé-

dical, les époux X. se refusèrent à l'accepter. Ils ne pouvaient admettre que leur aînée fit partie de la grande famille des « simplets » ! Ils ne voulaient pas de « ça ». Quelle honte pour la maison ! Dès ce moment-là, l'attitude de la mère changea. Tout montrait qu'elle reprochait à sa fille d'être infirme. Deux enfants suivirent, normaux, ceux-là : ils méritaient par conséquent d'être soigné, tandis d'Elisabeth, arrivée à l'âge où elle aurait pu rendre quelques menus services, occasionnait un surcroît de travail ! L'enfant ainsi abandonnée devint têtue, irascible. Pour lui faire entendre raison, sa mère lui donnait une paire de claques. Elisabeth brisait alors tout ce qui se trouvait à portée de ses mains.

PRO INFIRMIS

L'assistante Pro Infirmis entendit parler de cette « méchante fille ». Un beau jour, elle monta jusqu'à la ferme. Pendant sa visite, elle conseilla aux parents de mettre leur fille dans un home. Ceux-ci réagirent violemment à cette idée : N'était-il pas assez d'avoir à la maison cette enfant mal tricotée ? Il faudrait encore verser une pension pour elle ! Ils ne le pouvaient ni, surtout, ne le voulaient.

L'assistante entreprit de les persuader : dans un établissement de l'enseignement spécialisé, la petite apprendrait beaucoup de choses pratiquement utiles à la vie, on formerait son caractère... bref, l'assistante réussit à convaincre les parents, non sans peine, et avec beaucoup de patience. Elle se contenta d'une modeste contribution et se débrouilla pour parfaire les 100 fr. qu'il fallait par mois pour la pension. La fillette prit le chemin du home, tout spécialement recommandée à la directrice de l'établissement. Celle-ci résolut de faire de son mieux. Elle réussit à transformer ce petit être

rétif en une créature affectueuse qui ne demandait qu'à s'ouvrir au soleil de l'amour. De son côté, l'assistante de Pro Infirmis, pour couronner son œuvre, lui procura une marraine qui s'intéressa à sa filleule et l'invita chez elle pendant les vacances. Elle fut enchantée de son idée car Elisabeth lui procura beaucoup de joie. Les parents également, furent stupéfaits du changement lorsqu'ils rendirent visite à leur fille. Les arriérés sont les êtres les plus attachants qui soient, mais bon nombre d'eux, une fois sortis de l'établissement où ils ont été éduqués, on a besoin de quelqu'un de compréhensif qui les suive et les comprenne, à cause des multiples dangers auxquels ils sont exposés. Certaines assistantes de Pro Infirmis n'ont refermé leurs dossiers qu'après des années de fidèle appui. C'est pour continuer ce travail de derrière les coulisses que Pro Infirmis recommande sa vente annuelle de cartes. N'oubliez pas qu'elle en vit.

CCP Aide individuelle II 258.

BIBLIOGRAPHIE

Jacques Dubosson

Propos pédagogiques imagés

Un volume de 121 pages. Collection des Actualités pédagogiques et psychologiques. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris, 1960.

« J'ai écrit ce qui me paraît juste, à mon optique. Mon propos n'a pas été essentiellement de convaincre, mais de provoquer une réflexion sérieuse, profonde... »

Cet ouvrage est à rapprocher des « Dits de Matthieu » de Freinet. Même souci de replacer les éducateurs devant la réalité de la vie, même « retour à la terre », les deux auteurs tirant de leur ascendance paysanne et vigneronne le pouvoir d'évocation de qui sait observer. Vingt-quatre images ; bien plutôt des tableaux présentant un problème d'éducation posant à son sujet des questions fort pertinentes.

« Le Carnet d'un Biologiste » de Jean Rostand donne ensuite l'occasion à J. Dubosson de commenter avec finesse quelques pensées du savant.

Dans une troisième partie sont rassemblées des citations d'Alain, de Gilliard, de Roorda dont le rapprochement n'est pas sans saveur.

Un ouvrage tonique, sincère, enrichissant, dont la lecture énerve parfois parce qu'on n'est pas d'accord et qu'on est bien obligé à la confrontation et souvent, alors...

R. D.

POÉSIES

AU BORD DE LA MER

*A l'heure où l'orient d'étoiles se diapre,
Sur les rochers marins que l'écume fleurit
Seul et riant d'orgueil sous l'assaut du vent âpre,
J'ai goûté la suprême ivresse de l'esprit.*

*La mer haute tonnait au bas du promontoire.
Je mesurais l'orgueil des cieux occidentaux
D'où le soleil déchu trahit encore sa gloire
Par un rayon de feu qui traîne sur les eaux ;*

*Et debout contre un bloc ruisselant du calvaire
Que les flots éternels goutte à goutte ont sculpté,
Comme une croix au bord du gouffre solitaire,
J'égalais par mes bras ouverts l'immensité.*

*Mon cœur gonflé battait avec le cœur du monde,
Mes veines charriaient le sel de l'Océan...
Et je sentais germer en moi, clarté féconde,
Les astres que la nuit agite dans son van.*

*J'aurais voulu rugir plus fort que la marée,
Me dissiper dans l'air du soir avec l'embrun
Et sans mourir atteindre à l'extase sacrée
Où l'âme anéantie et Dieu ne font plus qu'un.*

Charles Guérin.

Le Semeur de Cendres (Mercure de France).

LES ROSIERS CHARGÉS D'EAU LUISANT

*Les rosiers chargés d'eau luisent. Le crépuscule
Drape de crêpe gris les arbres du jardin
Où la fraîcheur du soir balsamique circule.
Chaque cime s'agite et soupire. Et, soudain,*

*La lune au ras des toits émerge, nue et ronde,
Et pensive, élevant son urne, épanche à flots
La Lumière tranquille et toujours inféconde
Sur le groupe tremblant et svelte des bouleaux.*

*Toute l'ombre reçoit la bleue et douce averse,
Et les feuilles du bois vaporeux et songeant
Forment, sous cet azur fluide qui les berce,
Une émouvante échelle aux échelons d'argent.*

*Et moi, courbant mon front mouillé, battu des branches,
J'écoute, l'âme ouverte à cette tendre nuit,
Dans les bosquets baignés d'obliques nappes blanches,
Le vent mystérieux dont la traîne bruit.*

*Car c'est l'heure où Diane aérienne chasse
Dans le jardin profond rempli de sa pâleur,
Tandis qu'émané d'elle, ô charme, et par sa grâce,
Le vaste clair de lune enchante ma douleur.*

Charles Guérin.

Le Semeur de Cendres (Mercure de France).

1er comme 3 est à 4, quelle part du bénéfice chaque associé reçoit-il ?

7. Un particulier, en mourant, lègue sa fortune s'élevant à 474.000 fr. à 10 orphelins : 3 âgés de 5 ans, 2 âgés de 8 ans, 4 âgés de 10 ans et 1 âgé de 15 ans, en stipulant que le partage doit se faire en raison indirecte de l'âge de chacun des héritiers. Combien chaque orphelin reçoit-il ?
8. Trois amis ont dépensé ensemble 3455 fr. durant leurs vacances. Le 1er ayant dépensé le double du 2e et celui-ci le triple du 3e, quelle est la dépense de chacun ?
9. Quand ai-je négocié une traite de 3280 fr. payable le 15 mai, si j'ai reçu 3267 fr. 70 ? Taux de l'escompte 4 $\frac{1}{2}$ %/0. Commission $\frac{1}{8}$ %/0.

10. *Quand un corps flotte, son poids est égal au poids du liquide qu'il déplace.*

Une pièce de bois équarrie de 4,50 m. de long sur 0,75 m. de large et 0,25 m. d'épaisseur flotte sur l'eau en enfonçant de 18 cm. Trouver le poids, le volume et la densité de cette pièce de bois.

11. Un régiment devait mettre 12 jours pour arriver à destination ; mais, au moment du départ, il reçoit l'ordre d'arriver 3 jours plus tôt ; en vertu de cet ordre, le régiment fait 9 km. de plus par jour. Quelle distance avait-il à parcourir ?
12. Quelqu'un doit une somme de 65 145 fr. payable dans 4 ans. Il désire s'acquitter en 4 paiements égaux, à effectuer à la fin de chaque année. Combien doit-il payer annuellement, le taux de l'intérêt étant de 5 %/0 ?

Problèmes divers

tirés du cours d'arithmétique et de géométrie de Henri Rochat, édité par l'Ecole de commerce, Lausanne

1. Les 182 souches d'une vigne sont disposées en 7 lignes dont chacune compte 3 souches de moins que la précédente. S'il y avait 63 souches de plus, toutes les lignes seraient égales. Combien la plus petite ligne compte-t-elle de souches ?
2. Deux coureurs partent à 4 h., l'un de Lausanne, l'autre de Berne, se dirigeant l'un vers l'autre. Les deux villes sont distantes de 90,55 km. Le premier, qui part de Lausanne et fait $5\frac{3}{4}$ km./h., s'est arrêté de 10 h. à 10 h. 36 et le 2e qui parcourt $5\frac{1}{2}$ km./h. s'est reposé de 9 h. 50 à 10 h. 20. A quelle heure et à quelle distance de Lausanne se sont-ils croisés ?
3. Un marchand achète un tonneau de 250 l. de vin pour 1050 fr., moins une remise de 4 %/0. Il met ce vin en bouteilles de 7 dl. Combien doit-il vendre une caisse de 20 bouteilles s'il veut faire un bénéfice de 15 %/0 sur le prix de vente, si ses frais s'élèvent à 52 ct. par bouteille et s'il y a eu 2 %/0 de déchet ?
4. Un alliage d'argent et de cuivre au titre de 0,880 pèse 1,8 kg. Quelle quantité de cuivre faut-il ajouter pour abaisser le titre à 0,720 ?
5. Un boulanger a 550 kg. de farine à 1 fr. 10 le kg. Quelle quantité de farine à 75 ct. le kg. devra-t-il y ajouter pour vendre le kg. de mélange 1 fr. 20 y compris un bénéfice de 20 %/0 calculé sur le prix de revient ?
6. Trois associés ont réalisé un bénéfice de 6450 fr. dans une affaire commerciale. La mise du 2e étant à celle du 1er comme 2 est à 5 et celle du 3e étant à celle du

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE

Restaurant D.S.R., place de la Gare

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S.A. MONTREUX

Quitter l'hiver... pour rechercher l'été

2 SEMAINES TOUT COMPRIS

Egypte	dès Fr. 945.—
Costa del Sol	dès Fr. 735.—
Iles Canaries	dès Fr. 845.—
Maroc	dès Fr. 993.—
Tunisie	dès Fr. 785.—

VOYAGES

LAVANCHY S.A.

Lausanne

rue de Bourg 15

Vevey

rue du Simplon 13

Déménagements et transports internationaux

Des professeurs toujours plus nombreux

acquièrent la conviction qu'un bon stylo a sa place à l'école aussi.

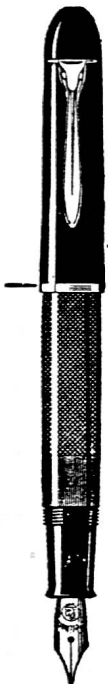
Il importe naturellement que l'écoplier dispose d'un instrument à écrire robuste, techniquement parfait. La plume doit en être souple et obéir sans peine à la pression de la main enfantine.

Grâce à sa pompe à piston éprouvée avec mécanisme à différentiel, à ses nouvelles rainures compensatrices empêchant les pâtés et à sa plume (qu'on peut obtenir en différentes largeurs), le Pelikan 120 répond dans une large mesure à ces exigences.

Prix : Fr. 12.50.

Pelikan 120

En vente dans les bons magasins de la branche.



6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B o r n o

J.A.
Montreux 1